

ANNONCES :

La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. - Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne
Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames
sont reçues exclusivement par
la Société Publicitas S. A.,
Sion, Lausanne, Genève, Mon-
tréux, Fribourg, etc., et au Bureau
du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARRAISANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

Un an 8 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration
ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèques postal n° 274

**Nouveaux faits connus
Mercredi à midi**

La Belgique doit renoncer à son siège non permanent au Conseil de la Société des Nations, mais cet insuccès s'est transformé à l'Assemblée, en apothéose d'ailleurs méritée.

En France, M. Millerand, ancien président de la république, qui brigue un siège de sénateur dans l'Orne, a reçu un accueil enthousiaste à Alençon. Son programme se résume en ces cinq points : liberté religieuse ; économies ; lutte contre le communisme ; rupture avec les soviets et renforcement du pouvoir exécutif.

L'ACQUEIL

Nous assistions à l'ouverture du 1er Comptoir de Lausanne ; nous l'avons revu mercredi avec nos concitoyens de la journée valaisanne. Entre ces deux dates, que d'événements ! que de comptoirs, que d'expositions, que de foires autour de nous !

Eh bien, cette profusion de manifestations n'a arrêté ni les élans de foi, ni les sacrifices, ni les courages, ni les visiteurs, ni les exposants et ni les acheteurs.

Le développement du Comptoir de Lausanne ne s'est jamais ralenti ; il a traversé toutes ces concurrences comme les comètes traversent les espaces, intact, libre et flamboyant.

Nous ne surprendrons personne en disant que pour les journalistes comme pour les autorités gouvernementales et autres les journées officielles sont toujours des sortes de corvées. Celle de mercredi nous combla d'aise et de plaisir.

Depuis quelques semaines, l'atmosphère subit les variations les plus imprévues. Il pleut souvent et il fait froid. Par exception, nous avons joui d'un soleil idéalement beau et de la plus agréable des températures. Très aimablement, les Vaudois voulurent bien nous assurer que les Sierrois, particulièrement nombreux, avaient apporté leur soleil avec eux.

De la gare de Lausanne à Beaulieu, il faut compter, en cortège, trois quarts d'heure de marche. Personne ne s'en est aperçu. Le long des rues et sur les places, une vraie foule de spectateurs, dans les yeux desquels se lisaient la sympathie et une sorte de communion d'idées. On jetait des fleurs sur les pas des Fifres du Val d'Anniviers et de nos braves Evolénardes et Saviésannes dont les chatoyants et gracieux costumes ne cesseront pas d'être à l'honneur.

Deux conseillers d'Etat, MM. Dufour et Porchet, des municipaux, des députés, le président du Comptoir, M. Rochat, le directeur des Postes de l'arrondissement, et nous en oublions, recevaient les Valaisans avec une courtoisie charmante dans laquelle on devinait le cœur.

A ce moment-là, et plus d'une fois durant le banquet, nous avons sincèrement regretté l'absence de tout membre de notre gouvernement. Les affaires administratives avaient-elles, mercredi, cette importance et cette ampleur, qu'elles exigeaient la présence de nos cinq conseillers d'Etat ? Il est vrai que deux sont sérieusement souffrants.

Le Comptoir apparaît comme une gigantesque arche de Noé quand on en

parcourt les stands. Les visiteurs vont et viennent, fébriles, se poussant, se bousculant, conversant, admirant.

A la section d'horticulture, les fleurs les plus élégantes ou les plus majestueuses triomphent dans des rapprochements de coloris qui atteignent bien le summum de l'art. On jurerait que nos jardiniers se sont inspirés des géniales indications de Biéler, qui ont fait le succès de la Fête des Vignerons.

L'exposition de machines diverses réalise toutes les perfections de la science moderne. On ne sait qu'admirer le plus.

A la branche de l'alimentation, ce sont des ingéniosités de réclames vraiment intelligentes et admirables. On mange son chocolat en suivant toutes les phases de sa transformation.

Des vins de tous les crus, des cigarettes de toutes les marques, des fourneaux et des meubles de tous les modèles, des blés superbes, des graines de germination parfaite, des bois, des appareils, etc., de l'excellence en tout.

Le Valais est brillamment représenté avec ses produits.

A la Galerie des Vins, des verres sont préparés, des bouteilles ouvertes. Nous voudrions bien déguster tout ce qu'on nous présente et faire plaisir à tout le monde : mais, dans ce genre d'exercice, il est des limites qu'on ne saurait franchir.

Le drapeau de jeudi, dans son dernier courrier de plus en plus apprécié de nos lecteurs, a déjà résumé les discours du banquet qui se révélèrent de brillants feux d'artifice. On a fait une ovation aux trois orateurs. C'était toujours le cri de *Vive le Valais* ! qui revenait sur les lèvres. On a applaudi à tout rompre le remarquable concert de la *Gérontine* qui a fait honneur à la fois à la Société et à son directeur. Nous nagions dans de l'enthousiasme.

M. Arnold Bonnard, qui tenait autrefois la plume au *Nouvelliste Vaudois*, aujourd'hui disparu, et qui est entré à l'Agence télégraphique, nous laissant dans le regret du temps où il était un des maîtres de l'opinion chez nos voisins et amis, présidait la table de la presse où avaient pris place MM. Hallenbarter, Gard, du Comité de l'Exposition de Sierre, Eugène Monod et le soussigné. Ceux qui connaissent M. Bonnard savent tout le charme de ses causeries. Ce n'est pas une flatterie : c'est une constatation.

Les Valaisans, arrachés à la partie officielle, se répandent, une fois de plus, à travers les stands du Comptoir. La pinte valaisanne, où M. Jean Gay règne en maître de la courtoisie et où il se montre l'amphytrion accompli, ne désemplit pas.

Nous retrouvons nos Fifres, nos Evolénardes, nos Saviésannes dans Lausanne où leurs danses et leurs costumes excitent une curiosité sympathique et provoquent les applaudissements. En ce commencement d'automne, toute cette gaieté, toute cette fraîcheur, toute cette simplicité ont l'air de nous ramener le printemps.

Ce fut, vraiment, la journée valaisanne dans toute l'acception du mot.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

La dépouille d'un cardinal ramenée de Rome en Pologne. — Mercredi, la dépouille du cardinal Hedokowski, qui fut préfet de la propagande sous le pontificat de Léon XIII, a été exhumée de sa tombe dans la chapelle du collège de la propagande pour être transportée en Pologne.

Le cardinal Hedokowski joua un très grand rôle sous Léon XIII, dont il fut un des conseillers intimes. Après avoir été emprisonné par Bismark, dans les dernières années de sa vie, il orienta sa politique vers le rapprochement entre le Vatican et l'Allemagne.

Le cardinal appartenait à une vieille famille de la noblesse polonaise. C'est pourquoi le gouvernement polonais avait réclamé depuis longtemps la dépouille.

Mercredi matin, après une courte cérémonie religieuse, à laquelle assistaient les notabilités civiles et religieuses italiennes et polonaises, le corps du cardinal a été placé dans un wagon mortuaire à destination de la Posnanie.

Le magot du dévenu. — Depuis quelques jours, un nommé Emile Haefeli, de Lochershaus, originaire de Seon (Argovie), détenu à la prison de Frauenfeld, et condamné déjà huit fois, faisait l'objet d'une enquête.

Au cours d'une perquisition opérée au domicile de cet individu, sa femme finit par avouer que de l'argent était enfoui dans le jardin. A l'étonnement général, on trouva au lieu indiqué une boîte en fer blanc, contenant des valeurs pour 243,000 fr., toutes bonnes obligations des C. F. F. et de banques cantonales en coupures diverses jusqu'à 10 et 15 mille francs, ainsi que des valeurs hypothécaires argoviennes au montant de 30 mille francs. Bien que les valeurs trouvées lui assurassent un intérêt de 13,000 fr. au minimum, Haefeli menait une vie tout à fait pauvre. Pendant la guerre, il retira des secours de chômeurs et fut pour cela condamné. Auparavant Haefeli déclara une fortune de 15,000 fr. et recourut deux fois, sans résultat, il est vrai, parce qu'on le taxait pour une somme de 30,000 fr. supérieure.

Le drapeau des villes rhodaniennes. — Au cours des fêtes du Rhône qui viennent d'avoir lieu à Lyon, on a présenté le drapeau en satin qui portera les armes de toutes les villes rhodaniennes. Chacune de ces villes en aura la garde à tour de rôle. En 1928, les fêtes rhodaniennes auront lieu à Avignon.

On perd une auto au Comptoir. — La police lausannoise a séquestré et remis au garage Wirth une automobile abandonnée depuis samedi entre le collège primaire de Beaulieu et l'Ecole de commerce. La machine portait la plaque bernoise 1790 J.

Un tableau de Millet. — Tout récemment, à Bruxelles, un collectionneur de tableaux acheta au propriétaire d'un petit café de la ville une toile d'aspect assez sordide.

Qu'on juge de sa surprise, lorsque l'ayant fait nettoyer, il constata qu'elle portait, avec la date de 1852, la signature de Millet. L'ayant soumise à des experts, ceux-ci furent unanimes à déclarer que la toile était bien du grand maître français.

Depuis lors, le collectionneur a soumis le tableau à l'inspection du directeur du musée du Louvre à Paris.

Une île en flammes. — D'après les rapports d'un navire qui a relâché à Butch Harbour (Alaska), l'île de Bagoslof, située dans la mer de Behring, qui a émergé pour la première fois en 1796, disparut quelques années plus tard et reparut ensuite, est actuellement en flammes.

Le commandant du vapeur qui n'a pu s'approcher à plus de trois milles de la côte, signale que des fumées et des vapeurs sortent constamment de toutes parts de l'île et qu'il y avait dans l'air une forte odeur de soufre.

Les phoques et les oiseaux qui vivent habituellement dans les parages de l'île s'enfuient épouvantés.

La chaleur aux Etats-Unis. — Une chaleur rare à cette époque de l'année, est constatée dans le Middle West des Etats-Unis.

Dix personnes ont succombé et quarante-sept se sont trouvées mal à Distagne où le thermomètre est monté à 95 degrés Fahrenheit.

Simple réflexion. — Une loi trop sévère engendre des coupables cachés.

Curiosité. — A l'Académie de médecine de Paris, le docteur Roux nous présente une étude de M. Wilbert, directeur de l'Institut Pasteur de Guinée, sur une nouvelle maladie à spirochète, souvent mortelle pour le chimpanzé, le cobaye et l'homme.

C'est un lot de 15 infortunés chimpanzés, venus des forêts de Grand-Bassam, qui fut atteint le premier. Sur 15 quadrumanes, 6 seulement arrivèrent en Guinée, et gravement malades. Une prise de sang permit de découvrir des spirochètes. Ceux-ci, injectés

à des cobayes, leur donnèrent la même consommation générale avec lésions des principaux organes vitaux, se terminant par la mort.

Mais M. Wilbert, à force de manipuler ces « spirochètes », fut atteint lui-même et dut cesser ses études. Il se rétablit actuellement.

Pensée. — Il faut se mettre en garde contre les petits chagrins que l'on grossit en les alimentant.

Une manifestation religieuse imposante en Italie

Le IX^{me} congrès eucharistique national vient de réunir à Bologne des milliers de prêtres et de fidèles autour du Légat du Pape

(De notre correspondant particulier.)

Rome, le 15 septembre.

Le mois de septembre est pour la vie catholique italienne un mois de « grandes manœuvres » et cette année en particulier les dernières semaines de l'été sont marquées par une série de manifestations importantes.

Florence vient d'abriter le Congrès national de la F. U. C. I. — Fédération Universitaire Catholique Italienne — et accueillera ces jours-ci les fidèles de la Semaine Sociale Catholique. Mais Bologne vient d'être le théâtre du plus important des événements religieux de l'année italienne : Le Xe Congrès eucharistique national s'y est déroulé sous la présidence de S. E. le Cardinal Boggiani, Légat du Pape, et des milliers de prêtres et de fidèles sont accourus de toutes les régions de la péninsule pour participer à cette grande manifestation de foi et de piété.

Les congrès eucharistiques en Italie

Ce congrès de Bologne est le neuvième des congrès eucharistiques nationaux italiens. C'est en 1890 que se tint, à Naples, le premier congrès eucharistique d'Italie. De cette date à 1897, on en vit d'autres à Turin, à Milan, à Venise, à Orvieto. Ce furent de belles manifestations de foi envers la Sainte Eucharistie, mais elles n'avaient cependant pas un caractère vraiment national et il fallut arriver jusqu'à 1920 pour voir se réunir à Bergame le VI^e Congrès eucharistique italien qui, malgré d'énormes difficultés, obtint un succès magnifique et fut vraiment un congrès national.

Les années qui suivirent, la vie intérieure de l'Italie fut trop troublée pour que l'on pût songer à tenir un congrès eucharistique, mais en 1923 un congrès national fut organisé à Gènes et ce fut l'occasion de solennités d'une grandeur triomphale dans la ville et dans le port de Gènes que Jésus bénit de la mer au milieu d'un cortège d'embarcations richement pavées.

On résolut alors que les congrès eucharistiques nationaux italiens ne se réuniraient que tous les trois ans, mais en 1924 la Sicile voulut cependant avoir à Palerme un congrès eucharistique. Des catholiques de toute l'Italie participèrent à ce congrès et les manifestations religieuses qui eurent lieu à cette occasion dans la « Conca d'Oro » eurent un tel éclat que le comité permanent reconnu ce congrès pour le VIII^e Congrès national italien. Et c'est ainsi que le congrès qui vient de se tenir à Bologne a été le IX^e Congrès eucharistique national.

Cérémonies et assemblées

Le caractère national de ce congrès s'est affirmé de façon vraiment éclatante par la participation de tous les diocèses de l'Italie et par la magnificence avec laquelle Bologne et le gouvernement italien ont collaboré au succès de cette grande manifestation.

Le Souverain Pontife avait chargé le Cardinal Boggiani de le représenter à Bologne en qualité de Légat et de présider en son nom les réunions et les cérémonies du congrès.

Le Cardinal-Légat, accompagné de prélats et d'autres dignitaires, s'est rendu de Rome à Bagni della Porretta en un wagon-lit qui lui avait été réservé dans un express de nuit, puis le lendemain il a été

conduit en train spécial jusqu'à Bologne où l'attendait une réception extrêmement solennelle. Salué par l'armée et par toutes les autorités, le Cardinal-Légat prit place avec le Cardinal-Archevêque de Bologne, le Préfet et le Podestat dans une berline merveilleuse qui est une œuvre d'art du XVII^e siècle et avait été amenée expressément d'Imola. Un long cortège traversa les rues au milieu des acclamations populaires pour conduire l'éminent prince de l'Eglise au palais archiepiscopal.

Le lendemain, un autre cortège très coloré précéda la séance d'ouverture du Congrès puis les assemblées générales et les réunions de sections se succédèrent pour examiner les aspects infiniment variés de ce thème général : « La doctrine et la vie eucharistiques en Italie ».

Il y eut aussi de nombreuses cérémonies et la plus touchante fut assurément celle où vingt mille enfants vêtus de blanc assistèrent à la messe célébrée par le Cardinal Légat dans les Jardins Margherita et reçurent d'une centaine de prêtres la sainte communion.

La procession de clôture

Enfin, le Congrès fut couronné dimanche par une grand-messe pontificale et une procession qui fut vraiment une apothéose eucharistique. La vieille cité qui a vu sept de ses fils et autant de ses évêques devenir papes, connu au cours des siècles bien des journées glorieuses. Ce dimanche de septembre est digne de leur faire suite car dans les rues de Bologne aux monuments richement pavés, tout un peuple s'est pressé pour escorter ou acclamer le Dieu de l'Eucharistie porté par le Légat du Pape.

Ce fut un spectacle inoubliable et qui semblait ramener Bologne à quatre cents ans d'ici, à cette journée du 22 février 1530, où le pape Clément VII couronna Charles-Quint comme empereur romain. Il y eut alors dans les rues de Bologne un cortège incomparablement fastueux et ce fut le dernier où l'on vit chevaucher côte à côte, sous le même baldaquin, le Pape et l'Empereur.

Avant de les acclamer au passage du cortège, la foule s'était agenouillée devant la Sainte Eucharistie s'avancant dans un équipage qui aurait assurément étonné de nos jours : au milieu d'un groupe de clercs et de porteurs de torches, un palefrenier vêtu de rouge conduisait par la bride une haquenée richement carapagnonnée et portant une large selle de brocard sur laquelle avait été posé un magnifique ostensorio offrant l'hostie sainte à l'adoration des fidèles. De nobles citoyens de Bologne portaient un dais en forme de trône et derrière, s'avancait sur une mule, comme gardien du Saint Sacrement, l'archevêque de Durazzo, tête nue, portant le rochet et la chape.

Dans le cortège qui défila dimanche sous les tours de Bologne, on ne vit plus l'empereur mais on y retrouva un roi qui, à travers toutes les vicissitudes de la vie du monde, a vu son règne grandir bien au-delà de toutes les puissances du monde : le Christ, Roi et Empereur des Peuples.
Guardia.

LES EVENEMENTS

Echec et triomphe

Jeudi matin, l'assemblée de la Société des nations a tenu une séance plénière sous la présidence de M. Guani, qui a salué la présence du président de la République de Libéria, sir Charles King, — un noir superbe — qui avait pris place aux bancs de la délégation de son pays.

L'assemblée vote ensuite sur l'élection ou la non réélection de la Belgique au Conseil. Le vote a lieu au scrutin secret. La majorité doit être des deux tiers des suffrages.

Les scrutateurs sont MM. Scialoja et Adatici. A l'appel du nom de son pays, chaque chef de délégation monte à la tribune et dépose son bulletin dans l'urne.

L'opération est rapidement menée et le dépouillement terminé, le président annonce que le scrutin a donné les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 48.
Majorité nécessaire des deux tiers : 32.
Nombre de « oui » : 29.

En conséquence, les deux tiers des suffrages n'étant pas atteints, la demande de

la Belgique n'est pas prise en considération et ce pays ne pourra pas se présenter aux élections de cet après-midi.

Dans l'après-midi, ont été élus membres non permanents du Conseil: Cuba, par 40 voix, Finlande, par 33 voix, et Canada par 26 voix.

La Grèce a obtenu 23 voix, le Portugal 16. La majorité absolue était de 25 voix.

Quelle appréciation porter sur cette élection ?

Nous ne pourrions jamais nous faire à l'idée que la valeureuse et loyale Belgique ait pu subir un échec.

Comme M. Vandervelde, délégué de la Belgique, l'a déclaré en termes élevés et dépourvus de toute rancœur, aucun des votes négatifs n'a été dirigé contre le pays lui-même.

La plupart l'ont été pour des raisons de principe: le principe de la non réligibilité. L'Assemblée a estimé que la Belgique ayant siégé au Conseil déjà sept ans, ni l'intérêt de la Société des nations, ni l'intérêt de la paix n'exigeaient qu'elle y demeurât trois ans encore.

Il faut pourtant faire remarquer qu'au cours de la guerre, aucun des petits pays n'a souffert comme elle et qu'aucun n'a été appelé à tant de sacrifices.

Les nobles paroles de M. Vandervelde assurant l'Assemblée que le vote qui venait d'être émis n'empêcherait pas la Belgique de continuer à apporter son concours le plus ardent et le plus dévoué à la Société des nations, a été accueilli par des ovations sans fin. Ce fut le triomphe.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La danseuse Duncan étranglée avec son châte dans une auto

Il y a un mois, la danseuse Isadora Duncan arrivait à Nice, et s'installait dans un studio avec une amie, Mme Desty. Désirant acheter une automobile, elle s'entendit avec un garagiste et il fut convenu qu'elle essaierait dans la soirée une voiture de grand sport. Le garagiste fut exact au rendez-vous et on alla prévenir Isadora Duncan, qui dînait au restaurant. C'est alors que se produisit une scène dramatique. L'amie de la danseuse voulut l'empêcher de sortir, parce qu'elle avait le pressentiment d'une catastrophe d'auto. La danseuse ne l'écouta pas; elle se dirigea vers l'auto qui l'attendait et qui n'avait que deux places. Le garagiste se mit au volant, tandis que la danseuse s'assessait à sa gauche.

D'un geste brusque, elle rejeta sur son épau l'un des pans d'un grand châle vénitien enroulé deux fois autour de son cou. Geste fatal. Les longues franges du châle s'insinuèrent entre le pare-boue arrière gauche et la carrosserie et s'entortillèrent aux rayons de la roue, lorsque l'auto démarra.

La voiture n'avait pas fait 100 mètres qu'Isadora Duncan s'abattit, la tête en arrière. Lorsque le conducteur s'arrêta, elle était morte. Elle avait eu la colonne vertébrale brisée.

L'accident s'était produit sous les yeux de Mme Desty, qui voyait ainsi se réaliser son sinistre pressentiment.

Mme Duncan, originaire de Californie, connut la gloire. A une époque, tout Paris était à ses pieds. C'est alors qu'elle fut frappée d'un coup terrible.

Ses deux enfants qu'elle aimait d'un véritable amour de louve pour ses petits, périrent noyés dans la Seine, par le plus imprévu, le plus stupide des accidents.

Et la mère, pour qui la danse pouvait exprimer toutes les émotions de la vie, même les plus cruelles, eut alors, derrière le cercueil de ses enfants, un geste qui ne fut point compris, surprenant d'ailleurs, et qui dressa contre elle des hostilités profondes et vivaces.

Elle dansa tout le long du cortège funèbre.

C'était fini.

Paris l'avait prise en dégoût. Plus jamais, elle ne retrouva la vogue.

Mme Duncan partit alors pour la Russie où les Soviets lui menèrent, sous beaucoup de fleurs, la vie dure. C'est là qu'elle rencontra un jeune poète russe qu'elle devait épouser, pour se séparer bientôt de lui, lorsque son ménage devint un insupportable enfer.

Et ce jeune mari se suicida.

Ce fut hier le dernier acte d'un drame, tout à fait dans la ligne de cette destinée tourmentée et qui ne fut pas, comme Isadora le souhaitait, « l'expression la plus noble de la vie humaine, guidée par l'appel enchanteur de la vie divine ».

Les désastres

De nouveaux détails concernant le tremblement de terre de la Crimée et du Caucase établissent qu'à Koryze et dans d'autres endroits de la région de Yalta, plusieurs maisons de repos et sanatoria ont subi des dommages considérables. Le grand rocher Napoléon s'est écroulé à Se-

meyze. L'immense réservoir d'eau d'Oreanda s'est crevassé et perd maintenant 350,000 litres d'eau par jour. Des communications signalant des dégâts considérables sont reçus de nombreux villages tartares. Au village de Limene et dans plusieurs autres, 800 maisons sont démolies ou endommagées.

De nouveaux chocs souterrains ont été ressentis la nuit dernière à Simféropol, à Yalta et à Sébastopol. Entre Sébastopol et le cap Luculle, un voile de fumée s'étend sur la surface de la mer. Des colonnes de flammes y apparaissent formées par les gaz échappés de la surface et facilement inflammables.

D'autre part, le typhon a causé à Yokohama des dégâts évalués à 1, 500,000 yens. 30 personnes ont été blessées. Deux grands bâtiments et plusieurs maisons sont détruites. En outre des automobiles et des wagons remplis de marchandises ont été renversés, des poteaux télégraphiques arrachés et des traverses métalliques tordues.

Suivant des dépêches de l'île de Kiou Siou, deux mille soldats, aidés d'équipes locales, recherchent les personnes disparues à la suite du raz-de-marée. 400 corps ont été retrouvés jusqu'à présent. On annonce d'autre part que 50 bateaux de pêche ont fait naufrage au large de Nagasaki et que 25 pêcheurs auraient péri. Douze hôtels de Kawachi et plusieurs autres ont subi des dégâts importants.

NOUVELLES SUISSES

La Journée officielle au Comptoir de Lausanne

La journée officielle du Comptoir suisse a été très animée jeudi. A 10 heures, les hôtes officiels ont été reçus devant la halle principale. Nous avons remarqué, dans l'assistance, M. le conseiller fédéral Schulthess, chef du Département de l'Economie publique; M. Maillefer, président du Conseil national; M. le conseiller d'Etat Fazan; M. Rosset, syndic, les représentants des cantons. Notre gouvernement avait délégué son vice-président, M. le conseiller d'Etat de Cocatrix.

Le cortège a défilé à travers les halles. M. Schulthess a paru s'intéresser aux industries nouvelles, notamment à ce qui touche à l'agriculture.

Au cours du banquet, trois discours ont été prononcés par MM. Faillettaz, président du Comptoir suisse; Schulthess, vice-président de la Confédération, qui a pris la parole en l'absence de M. Motta, retenu à Genève par l'assemblée de la S. d. N.; et Fazan, conseiller d'Etat.

M. Schulthess a eu des termes heureux pour s'adresser aux Vaudois.

« L'impulsion donnée par le Comptoir, a-t-il dit, a certainement favorisé l'activité si intense et si intelligente déployée depuis des années par le Bureau industriel de Lausanne, lequel, réuni à une institution sœur, de Zurich, forme aujourd'hui avec elle l'Office suisse d'expansion commerciale. Je suis persuadé que la fusion des deux organismes aura pour effet de simplifier la tâche à remplir. Je sais aussi qu'à l'avenir comme par le passé, le Bureau de Lausanne rendra de précieux services à notre commerce extérieur. La Suisse devra le promouvoir encore plus qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Vu les mesures prises dans ce domaine par d'autres pays, il nous faudra donner un gros effort et ne pas tarder à développer encore nos institutions d'expansion commerciale, de façon à arriver, avec le concours de nos représentants diplomatiques et consulaires, aux meilleurs résultats possibles.

Les deux piliers de notre économie nationale sont l'agriculture et la production industrielle. Malgré toutes les difficultés, l'année écoulée nous a fait faire quelques nouveaux progrès dans la voie du rétablissement. Avec de la patience et de la confiance et avec du travail, chose qui a toujours été pour un peuple la source du bien-être et du bonheur, nous surmonterons les obstacles qui s'opposent encore à l'essor de notre pays. »

L'Harmonie lausannoise donnait un concert pendant le déjeuner. Elle avait inscrit à son programme un arrangement pour fanfare sur des airs de la Fête des Vignerons. Ce fut l'occasion d'une manifestation enthousiaste à l'adresse de M. Gustave Doret. M. Schulthess a témoigné son admiration au grand compositeur vaudois et a levé son verre à sa gloire. Ce geste a été très applaudi.

Tandis que l'auditoire s'écoulait, de gracieuses jeunes filles ont dansé de vieux ballets.

On arrête 23 communistes à Soleure

La police cantonale soleuroise a arrêté 23 individus, d'origine italienne, qui se trouvaient à la colonie de vacances des communistes bâlois au Passwang, depuis une huitaine de jours. Des réunions secrètes

attirèrent l'attention des autorités, qui ouvrirent une enquête. Il en résulta que ces 23 séjournants, soit-disant « Tessinois », étaient tous Italiens et qu'ils avaient tous franchi la frontière italo-suisse sans passeport. Ils furent arrêtés pour infraction au règlement de la police des étrangers. Sur le but de leurs « réunions » à la colonie de vacances communiste, on n'est pas encore orienté; mais l'enquête qui est poursuivie apportera certainement des éclaircissements.

Autour du Casino de Campione

Les journaux avaient annoncé, il y a quelque temps, que des Allemands avaient l'intention d'acheter le Casino de Campione, pour y installer un grand restaurant et pour créer un port d'escale pour les hydravions. Trois messieurs visitèrent en effet le Casino, séjournèrent plusieurs jours à Campione et chargèrent l'architecte qui construisit le Casino, de faire les plans pour les transformations nécessaires. Puis ils se firent prêter une somme de 4000 francs par le gardien du Casino, avec promesse de restitution immédiate. Cependant la police ayant intercepté un télégramme adressé à l'un des trois acheteurs, ouvrit une enquête qui vient d'aboutir à l'arrestation d'un nommé von Albert. L'enquête se poursuit.

Un découvert d'un million

Le « Tagesanzeiger » apprend que le Dr Félix Pinkus, commissaire de banque à Zurich, dont la raison sociale est inscrite au registre du commerce, a quitté Zurich au mois d'août en laissant un découvert de près d'un million de francs. Les créanciers sont principalement des banques étrangères, maisons de commerce et particuliers; les créanciers suisses sont peu nombreux.

DES ACCIDENTS

A Bâle, M. Paul Wahl, 42 ans, surveillant du tableau des commutateurs, est entré en contact avec une tension de 45,000 volts et a été tué net.

L'agriculteur Guillaume Jäggi, âgé de 53 ans, chargeait de la paille sur un wagon à la gare de Küssnacht (Zurich), quand il glissa et tomba sur la voie, où il resta étendu sans connaissance. Il fut relevé avec de très graves blessures et il succomba peu après.

Jeudi soir, à 18 h. 30, une automobile circulant à la place du Pont à Lausanne, voulut éviter un piéton. Le conducteur donna un brusque coup de volant. La machine fut projetée contre le trottoir, devant la maison Francillon, et atteignit tout de même le piéton. Celui-ci fut traîné sur une distance de quelques mètres. Il porta des blessures à la tête et au visage. Quant au conducteur de l'auto, le brusque choc déterminé par sa manœuvre, l'envoya dans le pare-brise. Il a le visage très mal en point, l'artère faciale tranchée.

M. Emile Baendi-Graber, revenait vers minuit de la Côte-aux-Fées où il avait conduit des voyageurs en taxi et il descendait la route du Mont-des-Buttes (Neuchâtel) lorsque, au contour des Rigognes, son auto fut précipitée au bas d'un fossé, renversée et fortement endommagée. M. Baendi roula plusieurs mètres au-dessous de sa voiture qui avait fait un bond d'une vingtaine de mètres. Ce n'est que le matin vers 8 h. 30 qu'il fut découvert inanimé, le visage complètement meurtri et couvert de sang. Le blessé, qui a la crâne fracturé, a été transporté à l'hôpital de Couvet.

Un accident qui faillit causer la mort d'un homme s'est produit à la rue Greyerz à Berne. Un char, attelé de deux chevaux, lourdement chargé de charbon, descendait la rue lorsqu'un des chevaux glissa sur le pavé; l'autre s'emballa. A un tournant, l'attelage fut projeté contre une maison, écrasant un des chevaux contre le mur. Le charretier ne put se sauver que par un mouvement habile.

Un chasseur d'hommes

Mardi soir, à Fahy (Jura bernois), deux jeunes gens, MM. Ernest Rérat, 20 ans, et Ernest Gigon, 22 ans, occupés à lier des gerbes de paille, furent grièvement blessés par un coup de fusil de chasse tiré sur eux par M. Charles Beureux, sellier à Fahy, sans aucune provocation de leur part, dit le « Journal du Jura ». M. Gigon a reçu environ 60 plombs dans les deux jambes. M. Rérat a une quinzaine dans l'épaule et la tête. L'agresseur a été arrêté et ses victimes conduites à l'hôpital.

Le pot au lait

Une surveillance très étroite est exercée depuis quelque temps à la laiterie de Bassecourt, où certaines livraisons laissent, paraît-il, à désirer. Lors d'une récente visite des inspecteurs, un paysan très connu de Bassecourt, ayant appris que les inspecteurs se trouvaient à la laiterie, fut

pris d'un « malaise » soudain qui lui permit de renverser son lait avant que les inspecteurs eussent pu le contrôler.

Où en sont nos chemins de fer

Les dépenses nettes d'exploitation des C. F. F. durant le premier semestre 1927 se sont montées à 127,083,676 fr., contre 128,206,550 prévues au budget et contre 128,487,191 en 1926. La diminution des dépenses par rapport à l'année précédente porte surtout sur la consommation de combustibles par les locomotives ainsi que sur les frais accessoires.

D'autre part, il y a un surcroît de dépenses pour les augmentations légales des traitements du 1er avril 1927 et pour les contributions à la caisse de pensions et de secours (augmentations de traitements au 1er avril 1927 et élévation de 1 % de la contribution de l'administration, soit de 10 et 10 1/4 à 11 et 11 1/4 %).

Par rapport au budget il y a une diminution de dépenses pour le personnel, pour les matières de consommation des locomotives, ainsi que pour l'entretien des installations électriques ainsi que pour le matériel roulant.

De plus, les dépenses comptabilisées au cours du premier semestre ne sont pas encore toutes proportionnelles à celles prévues au budget. En revanche, nous enregistrons un surcroît de dépenses pour l'entretien plus important de la voie. De plus, la prime d'assurance du personnel contre les accidents a été payée en janvier pour l'année entière.

LA RÉGION

Un Tchèque a disparu au Mont-Blanc

Les guides de Chamonix viennent de partir à la recherche d'un touriste disparu en montagne, M. Herbert Reich, Tchèque-slovaque.

L'alpiniste avait quitté Chamonix le 20 août seul. On ne le vit pas réparer, mais on ne s'inquiéta pas trop, croyant que M. Reich avait gagné le versant italien. Mais, quelque temps après, des télégrammes parvinrent à Chamonix, réclamant des nouvelles du disparu. On téléphona alors à Courmayeur, mais personne n'avait vu le touriste qui a sans doute été victime d'un accident.

Les recherches ne seront pas faciles car on ignore la direction prise par l'alpiniste.

POIGNÉE DE PETITS FAITS

* L'état du cardinal Frühlwirth tend à s'améliorer. Son Eminence se trouve toujours dans une clinique de Zurich. Elle a reçu la visite du Nonce apostolique à Berne.

* L'emprunt des chemins de fer d'Alsace et de Lorraine mis en souscription en Suisse ayant été plusieurs fois couvert, les demandes devront être considérablement réduites.

* Jeudi, à Crefeld (Allemagne), une automobile est arrivée en vitesse dans un groupe de huit personnes, tuant un agriculteur, son fils, âgé de 26 ans, et une fille de 13 ans. L'automobiliste a poursuivi sa route sans s'inquiéter de ses victimes.

* On mande de Hong-Kong (Chine) qu'après avoir fait sauter la voie ferrée, des bandits chinois ont attaqué un train de voyageurs près de Chang-Ka. Tous les voyageurs ont été dépoillés.

* M. Walker, maire de New-York, est l'objet d'un accueil triomphal à Paris. Il a remis un million à Mme Nungesser, mère de l'aviateur malheureux, produit d'une souscription américaine, qui s'est montée à deux millions et dont la moitié revient à la femme de Coli.

* Trois conspirateurs arméniens et un turc, réunis à Constantinople, dans le quartier de Péra, rue du Théâtre, avaient formé un complot en vue d'effectuer une importante attaque criminelle. Ils ont été cernés par la police.

Les conspirateurs ont opposé une vive résistance, se servant de leurs armes, à l'intérieur et au dehors du bâtiment.

Un commissaire a été tué et deux ont été blessés. Un des Arméniens a également été tué; les trois autres conspirateurs ont été blessés et ont été capturés.

NOUVELLES LOCALES

La Confédération, les cantons et les routes

Voici un intéressant projet d'arrêté que le Conseil fédéral va soumettre aux Chambres, soit à la session d'octobre, soit à celle de décembre :

Article premier. — Le Conseil fédéral peut, après avoir pris l'avis des gouvernements cantonaux, déclarer totalement ou partiellement ouvertes certaines routes nécessaires au grand transit.

Art. 2. — La moitié du produit des droits d'entrée sur la benzine et le benzol pour

motors (No 1065 b du tarif douanier) et sur les substances analogues, soit la différence entre le droit de base de 10 francs et le droit en vigueur, est versée aux cantons pour être affectée à l'amélioration et à l'entretien des routes publiques ouvertes aux automobiles. Cette disposition exerce rétroactivement ses effets pour la période écoulée depuis le 1er janvier 1925.

Art. 3. — La part de chaque canton est déterminée sur la base du rapport entre ses dépenses totales pour les routes et les dépenses de même nature de l'ensemble des cantons.

Les dépenses pour les revêtements modernes de la chaussée, ainsi que pour l'entretien et l'amélioration des tronçons de route reliant les localités les plus élevées des deux côtés des principaux cols alpestres sont comptées à double.

Les taxes et impôts spéciaux payés par les automobilistes et les cycles sont portés en déduction.

Art. 4. — Ont seuls droit à la subvention les cantons: a) qui ont affecté les précédentes subventions en première ligne aux routes de grand transit, puis à celles parcourues par des automobiles postales ou des voitures automobiles de services concédés par la Confédération; b) qui ne perçoivent sur leurs routes publiques aucune taxe interdite par le droit fédéral.

Ces conditions ne sont pas applicables aux subventions allouées pour les années 1925, 1926 et 1927.

Art. 5. — Le Conseil fédéral est chargé, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 17 juin 1874 concernant les votations populaires sur les lois et arrêtés fédéraux, de publier la présente loi et de fixer la date de son entrée en vigueur.

Nominations ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur Victor Biéler, Evêque de Sion, M. l'abbé Séraphin Panatier, nouveau prêtre, a été nommé curé de Port-Valais et M. l'abbé Jules Bonvin, nouveau prêtre, curé de Muraz-Collombey.

Première messe

L'importante paroisse de Martigny, qui réunit plusieurs communes, verra se dérouler dans sa belle église, le 9 octobre prochain, les cérémonies toujours émotionnantes d'une première messe.

M. l'abbé Antoine Torrione, fils de M. et Mme Torrione-Tavernier, ordonné demain, y gravira pour la première fois les marches de l'autel.

C'est le cas, ou jamais, de dire que Dieu choisit son ministre. La vocation sacerdotale du nouveau prêtre remonte à son enfance sans jamais subir une minute d'hésitation ou de doute dans la suite. Nos compliments et nos vœux les meilleurs.

NOS PELERINS A EINSIEDELN

On nous écrit :

Le temps est splendide et les pèlerins sont heureux dans la bonne cité d'Einsiedeln.

Le voyage fut à la fois gai et pieux. Seulement quelques indispositions passagères pour nous rappeler les petites misères de notre pérégrination en ce monde.

D'ailleurs les bonnes Sœurs de l'hôpital de Sion, nos dévouées infirmières, trouvaient remède à tout.

Ce 14 septembre, fête de la Dédicace miraculeuse de la Ste-Chapelle, nos pèlerins, merveilleux de courage et de piété, se pressent dans la vaste basilique bien avant l'aurore pour l'Office pontifical qui commence à 4 h. 1/2.

A 9 h., un second Office solennel est précédé d'un très beau sermon où Sa Grandeur Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a des paroles fort aimables pour le pèlerinage valaisan qui fait tressaillir son cœur. L'orateur, aussi surnaturel que distingué, rappelle les grandes journées du Congrès eucharistique où l'on bat le rassemblement des fidèles pour le banquet du Roi d'Amour.

Voici 2 h. Les pèlerins du Valais se réjouissent d'entendre la chaude et vibrante parole de M. le Révérendissime Vicaire général Delaloye.

En face du Monument royal érigé en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, à l'occasion du 1er Congrès eucharistique national, l'orateur est puissamment inspiré pour parler des dons de l'Amour divin aux pauvres humains, hélas ! si indignes et si ingrats.

On fait des visites d'amitié, de politesse, d'affaires, dans le monde; combien fait-on de visites d'amour, d'hommages et de prières à l'Ami divin du Tabernacle ?

On fait des cortèges interminables de fêtes mondaines, combien voyez-vous d'hommes et même de femmes et d'enfants accompagnant le saint Viatique chez les malades ?

On fait des banquets de l'amitié sous toutes les étiquettes, que ne comprend-on mieux le Banquet de la divine Eucharistie ?

En présence d'un tel état de choses on ne peut pas dire que le monde va bien. Il va plutôt mal. Que faut-il faire pour le retourner et le remettre sur le bon chemin ? Il faut le renouveler dans le Christ-Jésus. J'allais dire le retremper dans le Cœur de Jésus.

Les pèlerins d'Einsiedeln s'y prêteront généreusement. Et, nous l'espérons, ils seront suivis.

Tout à l'heure et demain, ce sera le R. P. Bonaventure, le prédicateur si dis-

tingués de nos grandes fêtes, qui élèvera nos âmes vers la Vierge bénie des Ermites et vers Jésus, son divin Fils.

Puis, notre chère bannière d'Einsiedeln flottera auprès des bannières amies de Fribourg, de l'Alsace et du Vorarlberg, à la tête de la splendide procession du T. S. Sacrement. La journée mémorable du 14 septembre sera dignement clôturée par la Consécration solennelle au Sacré-Cœur de Jésus, prononcée par Sa Grandeur Mgr Besson.

Le 15 septembre sera essentiellement la journée valaisanne de cet inoubliable pèlerinage et le lendemain, nous reprendrons le chemin du retour, l'âme fort émue, tant nous nous sommes déjà attachés au maternel et doux visage de N. D. des Ermites.

Chapelle de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus à Epinassay

Le 18 septembre, 2^{me} anniversaire de la bénédiction de la Chapelle de Ste-Thérèse, sera fête par un office solennel. Le matin messe basse à 7 h. 1/2. Un prêtre se trouvera à la chapelle dès les 6 h. pour y entendre les confessions et distribuer la Ste Communion. A 10 h., grand'messe, lecture de la lettre des Evêques suisses à l'occasion de la Fête fédérale d'actions de grâces, exposition du T. S. Sacrement dès la fin de la messe aux exercices de l'après-midi. A 2 h. 1/2, Vêpres, sermon. Vous aurez le plaisir d'entendre une parole éloquentes vous parler de la « Petite Sainte ». Bénédiction du T. S. Sacrement.

La fête patronale se célébrera cette année encore le 30 septembre et à l'avenir le 3 octobre. Il y aura le matin, messe basse à 7 h. 1/2, grand'messe avec sermon à 10 heures et le soir à 2 h. 1/2, salut.

Les deux jours et le matin et l'après-midi les pèlerins pourront vénérer une pieuse relique de la Sainte.

Accourez nombreux, chers amis de Ste-Thérèse. Elle vous attend ses mains chargées de roses et de bénédictions pour les répandre en abondance sur chacun de vous.

Sœur Marguerite

Jeune, noble, riche et jolie

Pourquoi suis-je entrée au Couvent ?

Tel est le titre du roman inédit de Jean de la Roche dont l'auteur a bien voulu autoriser la publication dans le « Nouvelliste ».

Cette œuvre, qui va être prochainement filmée, a été jugée tellement intéressante par le Cardinal Dubois, de Paris, que Son Eminence a daigné accorder à l'auteur la faveur tout à fait exceptionnelle de figurer dans le film comme prélat officiant d'une prise d'habit.

Au surplus, voici le jugement formulé par le Cardinal sur cette œuvre éminemment moralisatrice :

A proprement parler, c'est le roman d'une religieuse. Mais il faut se hâter d'ajouter, pour effacer ce que peut éveiller de fâcheux le mot « roman », accolé à une histoire de vocation, que ce journal intime est d'une exquise délicatesse de touche, d'une rectitude de morale absolue, d'une parfaite orthodoxie, d'une rare pénétration psychologique et d'une belle tenue littéraire aussi. La fable est intéressante et profondément émouvante, tant elle semble « vécue ». L'auteur s'y révèle, tour à tour, poète et peintre paysagiste de talent. Les scènes les plus variées, comme les sites les plus merveilleux y foisonnent. Tout cela, « croqué de main de maître ».

C'est vu. Dans ce genre difficile — les confidences — l'entreprise était hasardeuse. Et cependant, nous pouvons prédire, sans crainte de nous tromper, un « beau succès » à cette simple et touchante confession, discrète et sincère à la fois, d'une âme douloureuse.

Le « Nouvelliste » commence aujourd'hui la publication de cette œuvre si poignante et intéressante. Nos lecteurs la trouveront en deuxième feuille.

La Lyre de Monthey à Annecy et Genève

On nous écrit :

Ce fut une partie de plaisir pour nos musiciens qui méritent de s'amuser un brin après tant d'efforts dévoués pour l'Art et le Bien. De nombreux amis les accompagnaient parmi lesquels M. Barman, conseiller aux Etats, et M. Biolley, préfet du district. L'entraînement et la gaieté se mirent aussi de la partie, malgré les rebuffades du temps. Qu'importent à la « Lyre » les caprices météorologiques ! Ne trouve-t-elle pas partout le chaud soleil des plus vives sympathies ? Et le caractère montheyens serait bien changé s'il se fâissait assombrir par quelques gouttes de pluie.

L'arrivée à Annecy vers les 11 heures fut saluée par une foule nombreuse et les délégués de la municipalité et de l'Harmonie municipale. Cette cordiale réception fit arrêter aussitôt les ondes du Père céleste qui reconnut ses siens et leur envoya le sourire d'un rayon de soleil. La « Lyre » se rendit alors vers le monument des morts de la guerre pour y déposer une gerbe de fleurs, après avoir joué la «Marseillaise» et l'«Hymne suisse». L'heure du banquet approchait et les estomacs criaient bien un peu, mais la « Lyre », fidèle à ses principes, place toujours le culte de l'Art avant la satisfaction des appétits sensuels. Elle repartit vaillamment vers le kiosque du Pâquier pour y don-

ner un concert vivement applaudi par la foule annecienne.

Très gracieusement, l'« Harmonie municipale » offrit l'apéritif avec les compliments les plus délicats aux amis de la Suisse. M. le président Mariaux exprima toute la reconnaissance et la sympathie des Montheyens.

Un dîner pantagruélique vint ensuite regaillardir les affamés et régaler les plus fins gourmets.

Dans l'après-midi se déroula une belle manifestation régionaliste : le couronnement de la reine d'Annecy. La fête des Vieux Costumes savoyards, si riches et si gracieux, et le cortège pittoresque entraîné par les accents vibrants des trompettes annéciennes, de la Fanfare militaire et de l'« Harmonie municipale ». La « Lyre », invitée à y participer, dut décliner cet honneur, faute de temps, car le départ était fixé à 3 h. 1/2.

A Genève, la réception du Cercle valaisan fut un modèle du genre. La plus franche cordialité régna parmi tous ces enfants du Valais, fortement unis par l'amour commun du sol natal et de son meilleur produit... le fendant généreux qui coula en abondance, mais sans excès. Les présidents des deux sociétés échangeaient d'aimables paroles et la « Lyre » offrit un gentil concert à ses charmants compatriotes de Genève. Hélas ! la félicité parfaite n'est pas de ce monde et le poète l'a bien dit :

Jamais nous ne goûtons de parfaite allégresse
Nos plus heureux moments sont mêlés de tristesse.

La tristesse de ce beau jour, ce fut l'heure du retour, ou plutôt la séparation, car le retour à la vie de famille n'a rien d'attristant même pour des Montheyens. La mélancolie du départ ne résista pas longtemps aux chants joyeux, aux rires et aux boutades de toute cette montheyannerie, et la course s'acheva fort gaillardement. Elle laissera un souvenir agréable à tous les participants et la « Lyre » y puisera un encouragement pour les tâches futures.

Les Résultats du Jir d'Automne à Viège

Concours de groupe (33 groupes)	
1. Heida, Visperterminen	points 221
2. St-Maurice	209
3. Sallina, Brigue	206
4. Riederwald, Ried-Brig	204
5. Militärschützen-Lax	201
6. Guidon, Sion	200,46,45
7. Les Amateurs, Monthey	200,46,43
8. Gebüdem, Visperterminen	200,44,42
9. Fröhlich, Frutigen	198
10. Eintracht, Stalden	197
etc.	

1. Bonheur.	
1. Heinzmann A., Visp	100,97
2. Stäubli O., Alp	100,91
3. Steiner D., Ried-Brig	100,88
4. Germanier D., Vétroz	99,94
5. Rey-Bellat, St-Maurice	99,92,90
6. Bodenmüller K., Visp	99,92,87
etc.	

2. Progrès.	
1. Heinzmann A., Visp	461
2. Knuchel A., Alp	456
3. Wiesendanger, Visp	449
4. Steiner D., Ried-Brig	433
5. Meyenberg B., Thermen	431
6. Pfefferli G., Visp	430
etc.	

3. Militaire.	
1. Antonioli, Gampel	449
2. Ghezzi, Visp	439
3. Grenouillet, Basel	421
4. Willen H., Frutigen	420
5. Borter Fr., Unterseen	419
6. Bittel J., Visp	417
etc.	

4. Zunit.	
1. Pfammatter, Visp	100
2. Borter F., Unterseen	98,95
3. Lienhard, Frutigen	96,87
4. Ghezzi, Visp	96,75
5. Mariaux, Monthey	96,74
6. Giovanola, Monthey	95,82
etc.	

CLASSEMENT : Catégorie A = Total des points des 3 meilleures séries. Catégorie B = Les trois meilleurs coups.

1. Knuchel A., Visp	839
2. Bittel J., Visp	296
3. Willen H., Frutigen	803,8
4. Delacoste, Monthey	295
5. Rappaz C., St-Maurice	800
6. Venetz, Brigue	293
etc.	

Un éboulement à Loèche

Entre les stations d'Inden et Russen-graben, sur la ligne Loèche-Loèche-les-Bains, un éboulement s'est produit ; sur une distance de 350 m., la ligne a été obstruée. La circulation entre Loèche et Inden est interrompue. Les travaux de déblaiement qui ont déjà commencé, dureront probablement quatre à cinq jours.

Dans les Postes

M. Urbain Moser, commis de poste à Sion, est nommé commis de poste à Montreux, et M. Ch. Biderbost, buraliste à Fiesch, est nommé à la même fonction à Stalden.

Marché-concours de semences

Il est rappelé au public que le marché-concours de semences aura lieu à l'Hôtel de Ville de Martigny et qu'il sera ouvert gratuitement au public samedi dès 14 h., dimanche, dès 13 h., et lundi, de 8 h. à midi.

L'établissement fédéral d'essais de semences, à Lausanne, y exposera également, à titre de vulgarisation, les diverses variétés de froment, seigle, orge, et avoine qu'il a créées ou améliorées.

Cette exhibition augmentera notablement l'intérêt du marché-concours.

C'est une excellente occasion offerte aux paysans de s'instruire. Ils auraient grandement tort de n'en pas profiter.

Que tous visitent le marché-concours de Martigny et s'inscrivent pour l'achat de semences sélectionnées.

Le Comité d'initiative.

La crise viticole

Une résolution des marchands de vin

L'assemblée générale des négociants en vins de la Suisse romande (Vaud, Valais, Fribourg) s'est réunie le 15 septembre au Comptoir, sous la présidence de M. Obrist, de Vevey. Elle a pris la décision suivante : « Considérant la crise aiguë qui menace les vigneron romands ; par esprit de conciliation et de bonne entente, elle accepte l'invitation de la Fédération romande des vigneron en vue d'un rapprochement entre le commerce et la production et des mesures à prendre, d'un commun accord, pour l'écoulement de la prochaine récolte. »

Lac Léman ou Lac de Genève

Le « Journal des Débats » publie cette lettre de M. le docteur Pelet :

« Monsieur le Rédacteur en chef, »
Deux mots seulement à propos de votre écho sur le lac Léman ou lac de Genève.

« Les Helvètes, première peuplade de la Suisse, ignoraient le lac de Genève, bien entendu, Genève n'existant pas. Ils appelaient leur beau lac le « Lemanus » ; de là le nom de « Léman ».

« Il est question du « Lemanus » dans l'histoire romaine.

« N'en déplaise aux Genevois, je ne connais que le vieux Léman. »

Trains de plaisir à destination du Gornergrat et de Gletsch-Andermatt-Disentis

C'est donc dimanche prochain 18 septembre que circuleront sur le Viège-Zermatt-Gornergrat et la Furka-Oberalp les trains spéciaux à prix excessivement réduits.

Viège-Zermatt-Gornergrat et ret., fr. 11.40. Brigue-Disentis et retour fr. 11.50.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la musique municipale de Brigue accompagnera le train spécial à destination de Disentis et sera reçue là-bas par la musique de cette station.

Pour les prix, horaires, etc., veuillez, s. v. pl., consulter l'insertion.

Nous rappelons, en outre, que dimanche 25 courant le chemin de fer Viège-Zermatt organisera encore un train spécial pour Zermatt avec billets complémentaires pour le Gornergrat.

Viège-Zermatt et retour fr. 6.— Zermatt-Gornergrat et retour fr. 5.60

Il est donc offert une occasion unique de visiter à prix très réduits les superbes régions parcourues par nos chemins de fer de montagne.

Chefs de sections militaires

Les délégués de la Société suisse des chefs de Section, au nombre de 45, y compris les membres du Comité central, se sont réunis en assemblée bisannuelle samedi et dimanche 10 et 11 septembre, au Lausanne-Palace.

Au banquet officiel, dimanche à midi, M. Bujard, conseiller d'Etat, souligna l'importance des fonctions de chef de Section pour notre armée, et se plut à reconnaître le dévouement qu'apportent ces fonctionnaires à accomplir leur tâche souvent difficile.

M. J. Rutz, président central de la Société suisse, remercia le chef du Département militaire et le Comité vaudois pour la chaude réception qu'ils avaient réservée à leurs Confédérés.

Malgré le temps inclement, tous les chefs de Section et leurs invités firent le tour du Haut-Lac, et s'arrêtèrent à Villeneuve pour une généreuse collation que leur offrait le Conseil d'Etat. Une collecte en faveur des sinistrés du grand district d'Aigle produisit la belle somme de 105 francs 10.

Oeuvre d'art

Le Musée national suisse à Zurich a acquis une superbe œuvre d'art : c'est le fragment d'un grand relief en bois peint représentant un chemin de croix. Deux larrons enchaînés sont conduits au supplice. Cette œuvre de valeur provient de Toëbel, commune du district de Viège.

Les droits sur le malt et l'orge

L'expertise du professeur Dr Fleiner, de Zurich, et du professeur Dr von Waldkirch, de Berne, demandée par la Société des brasseurs suisses et destinée aux membres de l'Assemblée fédérale, arrive à la conclusion que la proposition du 31 août 1927 de la commission du Conseil des Etats de déclarer d'urgence l'arrêté concernant la perception des surtaxes des droits de douane sur l'orge, le malt et la bière n'est pas compatible avec la Constitution fédérale. Le professeur Fleiner établit que les impôts auxquels doivent également être rattachés les droits de douane ne peuvent être levés que par une loi. Il est inadmissible constitutionnellement qu'on établisse des principes de loi par voie d'arrêtés fédéraux, et qu'ainsi par adjonction de la clause d'urgence, on puisse empêcher le referendum. Le professeur von Waldkirch constate, en s'appuyant sur la Constitution fédérale, qu'il

n'existe rien qui motive la clause d'urgence. Cette clause ne pourrait pas être uniquement dans le but de soustraire l'arrêté au referendum. La fixation d'un délai jusqu'à l'entrée en vigueur du régime révisé des alcools ne motive pas non plus la clause d'urgence. Il est également impossible de la justifier par les besoins financiers de la Confédération.

Les C. F. F. et le St-Barthélemy

A deux reprises en moins d'une année la ligne du Simplon a été coupée à la suite des débordements du St-Barthélemy, en sorte que chaque fois, durant plusieurs jours, le trafic international a dû être détourné par le Loetschberg. Il faut donc, de toute nécessité, remédier à cet état de choses intolérables. Nous apprenons aujourd'hui que les instances compétentes examinent actuellement quatre solutions : 1. La ligne passerait à l'endroit dangereux sur un grand viaduc, sous lequel le torrent pourrait continuer à couler impunément désormais ; 2. La ligne passerait dans un tunnel sur la rive droite du Rhône ; 3. On construirait un tunnel en forme d'arc dans le rocher, derrière les éboulis ; 4. Correction du torrent. On ne sait encore auquel de ces projets on accordera la préférence, mais la délégation internationale du Simplon, qui s'est réunie ces jours, a pris connaissance avec une grande satisfaction des projets élaborés par les C. F. F. en vue d'assurer la sécurité du trafic sur cette partie de la ligne du Simplon.

CHAMPSEC-BAGNES. — On nous écrit :

Nous devons à la bienveillante prévenance de nos chefs spirituels la faveur très appréciée de pouvoir assister chaque dimanche aux offices divins dans la chapelle du village. La messe basse est rehaussée par les productions du Chœur mixte dirigé de main de maître par l'inspecteur du district, dont les fils et filles font partie du dit chœur.

Le groupe de fidèles exprime le vœu que cet office dominical dont le Rd Vicairé assume généreusement les fatigues, soit maintenu pendant la saison d'hiver.

MARTIGNY. — Cours commerciaux de la Société suisse des Commerçants, Section de Martigny. — Les cours d'hiver organisés par notre Société commenceront le 3 octobre prochain. Ouverts à tous, moyennant une finance très modeste, ils se recommandent d'eux-mêmes à la jeunesse prévoyante et laborieuse, qui se soucie de son instruction et de sa formation professionnelle.

Les personnes qui s'y intéressent sont donc priées de consulter les affiches à ce sujet. Le plan-horaire sera également envoyé à toutes les personnes qui en feront la demande.

Dates d'inscription : 22 et 23 septembre, au local de la Société, Hôtel Clerc, No 23, de 20 à 21 heures.

La Commission des Cours.

ST-MAURICE. — Grotte des Fées.

La Providence a doté l'Orphelinat de Vétroliez de la Grotte des Fées. Cette curiosité naturelle de nos Alpes est visitée, dans la bonne saison, par des touristes de tous les pays. Le produit de la recette est employé à acheter le pain nécessaire aux repas des enfants de l'orphelinat.

Chaque année, au mois de septembre — ce fut mercredi — tout le personnel, les dévouées religieuses et les enfants s'y rendent en pèlerinage d'actions de grâces. On se rend en procession jusqu'au lac qui forme le fond de la grotte, où l'on chante de pieux cantiques et récite les plus belles prières de reconnaissance au Père des orphelins.

Dimanche ce sera le Jeûne fédéral. Il est d'usage, dans certaines régions, de faire ce jour-là, l'après-midi, une petite promenade en famille. A cette occasion, les Fées daignent se rendre plus abordables. Le prix de la carte d'entrée de leur mystérieux château est diminué de moitié. La fée Frisette, le guide vous le dira, se montre ce jour-là plus généreuse dans la distribution de ses dons. Avis aux promeneurs.

DERNIÈRE HEURE

L'échec de la Belgique à Genève

Opinions françaises

PARIS, 16. — Le « Figaro » blâme le vote intervenu jeudi à Genève par quoi la réélection de la Belgique a été écartée. On donnera tous les prétextes et toutes les explications que l'on voudra, le fait demeure. Il est pénible et il prête à de graves réflexions.

Fille de cuisine

est demandée de suite. S'adresser avec renseignements âge et gage demandé, à la Pension Beau-Séjour, Leysin.

Jeune fille

pour aider à la cuisine. Adresse : Les Roseaux, Chamblandes-dessous, Lausanne.

L'« Echo de Paris » considère que ce qui anime au fond les petits Etats c'est la jalousie contre les grandes puissances. Le vote d'hier est la réponse au refus opposé à la motion hollandaise et à la motion polonaise.

Le « Peuple », organe de la C. G. T., sans discuter les raisons qui ont guidé la minorité et la majorité, regrette le résultat. Beaucoup de bonnes raisons militaient aussi en faveur du maintien de la Belgique.

Le « Petit Journal » loue la noblesse du langage tenu par M. Vandervelde à cette occasion : « Voilà, dit-il, le véritable esprit de la S. d. N. Une fois de plus la Belgique a gagné l'assentiment et le respect du monde. »

Le « Gaulois » voit dans la décision de jeudi une manifestation de mauvaise humeur des petites puissances.

Le « Matin » constate que le vote de jeudi ne grandira pas l'Assemblée de Genève.



Madame Anna RAUSIS-ROULLER, à Martigny-Croix ; Mademoiselle Lydia RAUSIS ; Monsieur Firmin RAUSIS ; et les familles parentes

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère fille, sœur, nièce et cousine

Mademoiselle

Simonne Rausis

enlevée à leur affection le 16 septembre, dans sa 18^{me} année, après une longue et douloureuse maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le dimanche 18 courant, à 8 h. 1/2.

Départ de la Croix à 8 h.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de faire-part.



St-Maurice - Hôtel de la Gare

Tous les dimanches, de 20 à 22 h.

CONCERT

COURS DE LANGUES

FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS

Henri Puipe, Institututeur Martigny-Ville

Les nerfs solides

et un cœur vigoureux

sont nécessaires pour accomplir son travail, pour la pratique des sports, pour goûter réellement les joies de l'existence.

élixir ou comprimés, vous assurez tout cela, grâce à ses effets éminemment toniques et calmants.

Flacon ou boîte orig., 3.75, double, 6.25 dans les pharm.

Cours des changes

du 16 septembre 1927

Communiqué par la

Banque Tissières Fils & Co, Martigny.

Sur les places de	Cours moyen
Paris	20.33
Londres	25.21
New-York, chèque	518.00
Bruxelles (100 Belga)	72.20
Milan	28.22
Madrid-Barcelone	87.70
Amsterdam	207.77
Berlin-Francfort	123.38
Vienne	73.10
Tchéco-Slovaquie	15.37

Avis aux Sociétés. — Nous rappelons aux Sociétés que nous n'insérons aucun communiqué relatif aux spectacles, concerts et conférences, sans l'accompagner d'une annonce payante, sauf dans le cas où il s'agit d'une manifestation gratuite.

Domestique

On cherche pour entrée de suite, bon domestique sachant traire. Emploi assuré toute l'année.

S'adresser au Nouvelliste sous V. M.

Les timbres caoutchouc sont fournis vite et bien

et à bonnes conditions par l'Imprimerie Rhodanique

Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine

à Zurich

avise les assurés et le public en général que l'agence générale du Canton du Valais a été confiée à

M. Georges Broccard

Notaire à Martigny

Arrondissement de Lausanne.

Trains de plaisir

A PRIX TRÈS RÉDUITS
75% DE RABAIS
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE 1927

Viège - Zermatt - Gornergrat
et retour: Fr. 11.40

6 h. 40 dép. Viège arr. 18 h. 55 20 h. 55
8 h. 40 arr. Zermatt dép. 17 h. 05 18 h. 45

8 h. 50 dép. Zermatt arr. 15 h. 25
10 h. 10 arr. Gornergrat dép. 14 h. 00

Sur la ligne du Gornergrat les participants seront transportés par groupes de 110 personnes. Les trains suivront à intervalles de 20-30 minutes.

Furka - Oberalp

Brigue - Gletsch - Andermatt - Disentis et retour
avec la musique Municipale de Brigue

Brigue - Naters - Gletsch et retour fr. 5.50, Andermatt fr. 8.50, Disentis fr. 11.50; de Mœrel à Lax pour Disentis fr. 11.50, de Piesen à Oberwald pour Disentis fr. 9.30, valables pour les trains spéciaux seulement. — Billets Brigue-Disentis et retour valables 5 jours fr. 17.25, donnant droit aux chemins de fer Rhétiques à des billets simple course valable pour le retour gratuit.

A. - Pour les participants de Brigue ou du dehors, de Mœrel, de Fiesch, Munster et Oberwald.
B. - Train régulier 104 jusqu'à Andermatt pour les participants de Sion à Viège ou de plus loin, de Naters, Gengjols, Lax, Niderwald, Biel, Reckingen.
C. - Pour tous les participants.

Les billets sont en vente la veille déjà aux guichets des gares de Sion, Sierre, Loèche, Viège et Brigue et le jour même à Viège respectivement à Brigue.

MM. les voyageurs des trains spéciaux pourront se faire servir au Gornergrat resp. à Disentis des „Lunch“ au prix réduit de fr. 4.—. Faire la commande auprès du personnel des trains spéciaux. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser aux gares. La Direction.

Foin, Paille Scories Thomas

Offre avantageuse par la Fédération Valaisanne des Producteurs de lait. SION Téléphone 13

DISQUES

Séries avantageuses
Fr. 1.80 à 4.50

Visitez ou demandez le catalogue gratuit n° 21.

AU DISQUE D'OR

Petit-Chêne 28 Lausanne

FROMAGES

On expédie par pièce ou par colis postal depuis 5 kg. Fromage gras 1er choix à fr. 2.70 le kg.; gras 2ème choix légèrement taré à fr. 2.50 le kg.; 1/4 gras tendre et salé à fr. 1.40 le kg.; bon maigre à fr. 1.15 le kg. Tilsit extra gras à fr. 2.70 le kg. ON REPREND CE QUI NE CONVIENT PAS.

F. SCHRECKER

AVENCHES

Si vous désirez vendre ou acheter une

propriété

ou un

COMMERCE

faites-le au moyen d'une annonce dans l'Indicateur des propriétés de la „Schweiz. Allgemeinen Volks-Zeitung“ à Zofingue Tirage garanti notarié de plus de 83.000 exempl. Clôture des annonces, mercredi soir. Retenez bien l'adresse exacte.

Paquet de fortune

Le tout: Fr. 2.-

ferrures pr chaussures, tabac, noix, 1 portrait, 6 boutons, 12 épingles, 5 enveloppes, 1 boîte, 4 belles cartes, belle collection billets de banque (47 millions de marks) 100 cigarettes, lecture, 12 lacets souliers, 20 beaux timbres. Le tout 2 fr. — Echange autorisé. Joindre l'annonce. Adresse: Case postale Gare 13900, Zurich.

L'excès en tout

est un défaut; ne cassez pas votre mobilier pour avoir le plaisir de le raccommode avec de la Secotine, mais si vous brisez quelque chose par accident, servez-vous de cette colle extraordinaire. (La Secotine est indispensable dans un ménage).

Belles tomates

pour la conserve, 0.25 le kg. ZEITER, St-Maurice

Pharmacie

Dans ville de la Suisse Romande, beaux locaux seraient à louer. Convientrait tout spécialement pour pharmacie. Succès assuré pour preneur sérieux. S'adresser Case postale 11647 Lausanne-Gare.

On cherche jeune homme

de 16 à 18 ans pour aider aux travaux de campagne. Gage selon entente. Vie de famille assurée. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Entrée de suite ou date à convenir. S'adresser à Friedrich Hubacher, agriculteur, Bannwil près Aarwangen (Berne).

Jos. Girod, Monthey

Vient de recevoir un wagon De scories Thomas: C'est la saison. L'effet en sera certainement merveilleux Et ceux qui n'en prendront pas seront envieux.

Des vendanges voici bientôt le moment. Pour ce travail il faut divers instruments: Tabliers cavistes, balais, brosses à tonneaux, Brant, suif de cave, robinets, dans le caveau.

Bientôt aura lieu le concours de taureaux Nous avons pour cela des licols spéciaux.

Téléphone 177



ECOLE LEMANIA
Chemin de Mornex
Lausanne

Préparation rapide et approfondie Baccalaur Maturité fédérale Poly. Ecole de commerce et de langues Diplôme commercial Demandez programme et prospectus illustré

Voyageur

actif et introduit, est demandé par manufacture de trousseaux, pour visiter la clientèle particulière, Ormonts et Valais. Fixe, commissions, abonnement C. F. F. Faire offres avec références sous B. 6739 L. Publicitas, Lausanne.

Règlements communaux
Bordereaux d'impôts
Statuts de sociétés

IMPRIMERIE RHODANIQUE

Téléphone 8 ST-MAURICE Téléphone 8

Réparations d'horlogerie

aux meilleures conditions. Ls Maret, Châble, Bagnes. Se recommande.

CHARS NEUFS

A vendre deux chars No 13 et 14 et une petite voiture d'occasion. Papilloud, charon, Martigny.

Talbot

10 HP., torpédo 4 places, excellente grimpeuse en côtes en bon état à vendre. Grélet, rue Gutenberg 12, Vevey, Téléphone 7.22.

On demande une jeune fille

pour aider à tous les travaux du ménage, entrée de gré à gré. Adresser les offres à Mme Schyrr, horticulteur, rue des Alpes 10, La Tour de Peilz.

A remettre. — Désirant se retirer des affaires, important commerce de Vins en Valais. Vente. — Bénéfices assurés; très bonne affaire. Nécessaires fr. 50.000.— Ecrire sous P 4257 S. Publicitas, Lausanne.

A vendre plantons de fraisiers

Mme Moutot, fr. 2.50 le cent port en sus, contre remboursement. Crettenand Louis, poste Gy. Genève.

A louer

au centre de Sierre un atelier de tailleur meublé et outillé. S'adresser à J. Bar-maz, tailleur.

On demande une jeune fille

pour aider au ménage et garder les enfants, et une **sommelière** entrée de suite. S'adr. au Café de l'Etoile. Aigle.

Badan

GENÈVE

annonce un choix important et unique en

Lainages unis et fantaisie

Qualités connues et appréciées, marquées aux prix les plus justes

La mode de cet automne voit le triomphe du Flou,

en Laine comme en Soie

Depuis le mètre :

Crêpe de Chine laine	140 ^{cm.}	12.-
Charmelaine souple	140 ^{cm.}	14.-
Serge foulard	130 ^{cm.}	9.50
Kashine Ecrû	140 ^{cm.}	13.50
Velours laine manteaux	140 ^{cm.}	9.-
Velours laine givré	140 ^{cm.}	9.50
Boutonné mi-saison	140 ^{cm.}	9.-

Les Hautes Nouveautés de Paris

sont en magasin

COLLECTIONS A DISPOSITION

Albums de Mode „Vogue“

Visitez nos Comptoirs

Service des Patrons „Vogue“

AVIS

Mme Alfred Girard-Rard, Martigny

avise son honorable clientèle que son

Exposition de Chapeaux

Modèles de Paris et autres, sera ouverte dès le 20 septembre, dans son SALON DE MODES, au 1er étage.

On demande pour de suite une APPRENTIE-MODISTE

Se recommande.

De rien, rien ne sera

Comme un grand édifice, un gratte-ciel a besoin de plus fortes fondations qu'une cabane en torchis. La première nourriture du nourrisson d'aujourd'hui sera la TRUTOSE, si l'on veut qu'il se développe avantageusement et résiste au rachitisme et à l'anémie.

TRUTOSE, aliment essentiel de l'enfant, fr. 2.50 la boîte, est la meilleure base de l'enfant.

S'obtient dans toutes les pharmacies et drogueries. Pharmacie Siegfried's Trutose, à Flawil (Saint-Gall).

La lessive **L'INCROYABLE** ne brûle pas le linge Superbes linges-primés

Pour cause de CESSATION de commerce GRANDE

LIQUIDATION TOTALE

de toute la chaussure se trouvant au magasin Place Centrale **GUIGOZ-VIELLE** MARTIGNY Occasion unique de se chauffer à bon marché

FUTS de transport

OVALFS neufs, chêne Hon-grie 100 600 l.

OVALES OCCASION 700 à 7000 litres

Bossettes, Déchargeoirs

Caviers à choucroute

Tonnellerie H. DARBELLAY Martigny.

Le Carnet du Père Philémon

LES DEUX PRINCIPAUX DEFATS L'INTERET

Mais souvent les nègres sont très musés à ce sujet. Ils savent très bien dissimuler les motifs qui les poussent à agir de telle ou telle manière à notre égard. Ils savent déguiser savamment leur intérêt même sous le dehors du désintéressement le plus complet. Et ils y réussissent souvent. Que de fois, surtout au commencement de mon séjour ici, j'ai été trompé à ce sujet ! Et je crois que bien des missionnaires, à leur début, auront été leurs dupes comme moi. Car il faut bien connaître les habitudes des nègres pour aller jusqu'au fond de leurs pensées et de leurs sentiments.

Un sultan ou un « jumbé » se dit le grand ami des écoles catholiques. Il vous assure qu'il est prêt à vous aider partout et toujours. Il fera plus que le dire, il grondera les parents qui n'envoient pas leurs enfants à l'école, il punira même les enfants paresseux, du moins en votre présence. Pendant longtemps, il semble ne vous rien demander pour ses services et agir par pur désintéressement à votre égard. Mais, un beau jour, il vous montrera le bout de l'oreille. Vous verrez clairement qu'il n'a agi ainsi que pour être bien noté auprès du gouvernement et surtout bien noté auprès de la mission. Si vous faites semblant de ne pas remarquer aussitôt son zèle, il vous tourmentera à chaque instant et ne cessera de vous rappeler ses services, jusqu'à ce qu'il ait obtenu son « savadé » : c'était tout ce qu'il voulait. Au contraire, si vous tardez à le récompenser ou si vous l'oubliez tout-à-fait, c'en sera fait de son attachement pour nos écoles. Il ne travaillera que pour son intérêt.

Vous voyez un païen qui vient parfois à la messe du dimanche ou même au catéchisme. Vous vous dites peut-être avec joie : Aucun intérêt ne le pousse à venir ici. Voilà un que la grâce de Dieu travaille, c'est elle qui le conduit chez nous. Vous attendez quelque temps. Un jour, vous lui faites un cadeau quelconque. Il l'accepte avec plaisir et... ne reparait plus. Ce qui l'amenaient ici, c'était surtout l'espoir de recevoir un présent de votre part.

Je sais très bien que les voies du bon Dieu, pour attirer à lui le pauvre pêcheur, sont nombreuses, diverses et souvent cachées. Je sais aussi que le bon Dieu peut très bien se servir même de ce motif d'intérêt matériel pour amener à sa divine religion nos pauvres païens. Cependant, il y a là un écueil caché et dangereux, un écueil que nous autres, nouveaux missionnaires, et bien d'autres missionnaires avec nous, nous n'avons peut-être pas assez

évité : c'est d'attirer les païens au baptême par l'appât d'une récompense quelconque. Car, pour qui sait que l'intérêt purement matériel est un des sentiments dominants du noir, il est clair que, pour un présent, il est prêt à faire toutes les promesses possibles, quitte à ne pas les tenir plus tard. C'est certainement une des causes qui expliquent pourquoi un grand nombre de nos jeunes chrétiens sont si peu fermes dans leur foi.

Il est une chose qui m'a souvent fait mal au cœur ; c'est de voir que nos chrétiens, dans l'exercice de leur religion, sont si souvent dominés encore par l'intérêt purement humain. Plus d'une fois, au cours de l'un de mes voyages, j'ai demandé à un de nos chrétiens : « Eh ! mon ami, pourquoi n'es-tu pas venu à la messe ces derniers dimanches ? » Il m'a répondu sans se gêner du tout : « Oh ! c'est que la dernière fois, je n'ai pas reçu de « savadé ». On n'en reçoit plus maintenant. » En allant à la messe, il pensait peut-être un petit peu au bon Dieu, mais surtout à son propre intérêt.

C'est que l'esprit habituel de sacrifice et de dévouement ne se trouve encore que bien rarement chez le noir nouveau chrétien et pas du tout chez le noir païen.

On peut citer des traits remarquables de noirs païens qui ont exposé leur vie pour sauver celle de leur maître. Mais, en général, la persévérance leur fait défaut. Ce n'est que la manifestation d'une qualité transitoire. Ou si elle dure, ce n'est au fond qu'un intérêt personnel, et elle ne durera qu'autant que durera cet intérêt.

La meilleure preuve que l'esprit de sacrifice n'existe guère chez les païens d'ici, c'est que nous avons toutes les peines du monde à traduire cette idée en « kishahéli ». Pour l'exprimer, nous sommes obligés de rechercher des mots mi-arabes que nos noirs ont bien de la peine à comprendre.

Comme le noir païen a toujours agi par intérêt seulement et n'a jamais éprouvé ce sentiment de sacrifice et de dévouement, il ne se doute pas de son existence. Il ne le suppose pas chez les autres. Il est même incapable de le supposer, puisqu'il ne le connaît pas.

J'ai souvent parlé à nos noirs païens des sacrifices que les missionnaires s'imposent pour venir leur annoncer la nouvelle de l'Evangile. Je leur ai expliqué qu'ils quittaient tout, leurs parents, leurs amis, leur pays par amour pour le bon Dieu et par amour pour eux seulement. Ils m'ont écouté avec attention, ils ont paru être tout étonnés. Mais je suis sûr que, derrière leur front impassible, ils pensaient : Quels intérêts ont-ils donc bien ces Blancs à venir ainsi chez nous. Combien d'argent peuvent-ils bien gagner par an pour travailler ici chez nous ?

Aussi, n'allez pas vous attendre à beaucoup de reconnaissance de la part des noirs païens. Vous vous montrez bons et généreux à leur égard, vous vous dévouez pour eux ; votre bonté, votre générosité et votre dévouement les toucheront, peut-être. Vos bonnes actions éveilleront leur sympathie ; mais ce sera tout, et cela ne durera qu'autant qu'ils en ressentiront les effets tangibles. Comme ils ne connaissent pas le sentiment qui a pu vous inspirer, ils ne se sentent obligés à rien en retour des bontés dont ils ont été l'objet de votre part. Ils ne voient là qu'un acte de justice que vous leur rendez. A leurs yeux, vous n'avez pu agir que dans votre propre intérêt. Pourquoi donc se montreraient-ils reconnaissants ?

J'ai même pu faire une expérience très curieuse à ce sujet. Il m'est arrivé d'aider un pauvre nègre plongé dans la misère la plus noire ou rongé par une pénible maladie. Je le prends à la mission, où je l'habille et le nourris. Au bout de quelques mois, comme je vois qu'il peut se tirer d'affaire tout seul, je cesse de l'aider. Oh ! il faut entendre quel tapage il fait. Il se croit le plus sincèrement du monde lésé dans ses droits les plus sacrés. Je vois même que l'un ou l'autre a vraiment cherché à se venger de l'injustice orfante dont il se croyait être la victime. Certes, les païens d'ici savent très bien prononcer de grands mots de remerciements et vous faire de profondes révérences quand vous leur faites quelques libéralités. Mais ne vous laissez pas tromper, cela ne vient pas souvent d'un vrai sentiment de reconnaissance. C'est plutôt pour la forme qu'ils agissent ainsi et surtout par intérêt : pour ne pas vous fâcher ou pour ne pas manquer d'en recevoir encore.

Mais nos chrétiens sont-ils encore toujours imbus de cet esprit d'intérêt ? Ce que je viens d'écrire le prouve jusqu'à l'évidence. La grâce du bon Dieu n'a pas pu agir assez longtemps sur eux pour leur implanter déjà l'idée de reconnaissance et l'esprit chrétien de sacrifice. Si nous rencontrons parfois quelques-uns qui le manifestent à certaines occasions, il n'y en a que trop qui ne le connaissent que de nom et encore ne le connaissent-ils bien ?

Aussi, et je ne sais si je dois avouer ceci à mes chers amis de Suisse, avons-nous toutes les peines du monde à inculquer à nos enfants et à nos chrétiens l'idée d'être reconnaissants à l'égard de leurs bienfaiteurs. Ils sont tout heureux de recevoir les cadeaux qu'on leur envoie d'Europe. Mais, quant à remercier leurs bienfaiteurs, quant à prier pour eux, c'est ce à quoi ils ne pensent souvent même pas. Ils acceptent tout cela comme une chose qui leur est due. Il nous faut leur dire et redire encore

de ne pas manquer de prier pour leurs bienfaiteurs.

Il en est de même de l'esprit de sacrifice de nos chrétiens. Nous avons une cinquantaine d'écoles dans notre mission. J'ai essayé souvent d'inviter nos chrétiens à faire un petit sacrifice et à bâtir gratuitement la case de l'école : ils n'ont pas encore pu comprendre.

Nous bâtissons en ce moment une église à Sofi. Bien souvent, dans mes instructions et dans des conversations particulières, j'ai essayé d'inciter l'esprit de sacrifice de nos chrétiens. Je les ai priés de nous aider gratuitement dans ce travail. Je leur ai expliqué qu'ils pouvaient le faire de diverses manières : en nous donnant quelques cents ou en faisant parfois des journées gratuites pour le bon Dieu. Quelques-uns sont allés une fois ou l'autre porter quelques tuiles. L'un ou l'autre m'a même donné quelques cents à cette intention. Mais c'était toujours par intérêt personnel, c'est-à-dire pour ne pas faire trop de la peine. Et il fallait toujours que je les voie bien.

Mais faire quelque chose par pur amour pour le bon Dieu, en son honneur, sans espoir d'être jamais récompensé ici-bas, c'est ce qu'ils ne comprennent pas encore. L'intérêt les domine toujours. Aussi serace pour nous, missionnaires, un long et pénible travail que d'implanter dans leur cœur cet esprit de sacrifice pourtant si inhérent au christianisme. Nous n'atteindrons ce but qu'avec la grâce du bon Dieu.

L'assemblée nationale d'Espagne

L'assemblée aura un président, 4 vice-présidents, 4 secrétaires. Le gouvernement désignera le président, 2 vice-présidents et 2 secrétaires et l'assemblée 2 vice-présidents et 2 secrétaires. La séance d'ouverture aura lieu le 10 octobre.

La durée des travaux est fixée à trois ans.

Le roi pourra prolonger ou réduire la durée de l'assemblée. L'assemblée comptera 325 membres au moins et 375 au plus. Les femmes pourront en faire partie. Sont de droit membres de l'assemblée : l'amiral en chef et le chef d'état-major général de la flotte, les capitaines généraux de l'armée, les présidents du conseil d'Etat et des Ordres, les archevêques, les procureurs du roi près le Tribunal suprême, les gouverneurs de la Banque d'Espagne, de la Banque hypothécaire et de la Banque de crédit local.

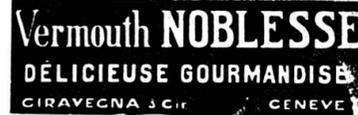
En outre, en ce qui concerne Madrid et Barcelone, feront également partie de l'assemblée les généraux commandant ces deux régions militaires, les deux gouver-

neurs civils et les deux évêques, les deux maires, les recteurs des deux universités. Le président de l'assemblée recevra en tout 25,000 pesetas pour frais de représentation, les 4 vice-présidents 10,000, les 4 secrétaires 5,000, mais avec droit aux jetons de présence, comme les autres membres de l'assemblée.

Le président du Conseil, parlant du décret de convocation de l'Assemblée nationale, a dit notamment que la décision du gouvernement avait été prise grâce au fait que depuis l'avènement du directoire en 1923 on a pu constater en Espagne un changement considérable dans le pays. En effet, une ère d'ordre normal, de confiance et de discipline sociale a fait son apparition et c'est cet état de choses qui a incité le gouvernement à prendre la décision que l'on sait. L'assemblée sera composée de trois grands groupes ; le premier d'entre eux sera constitué par les représentants de l'Etat, des provinces et des municipalités, le second par la représentation des diverses activités nationales et le 3me, désigné par les unions patriotiques, représentera les grandes masses populaires qui répondront à l'appel du directoire en une période incertaine et critique.

Assurances contre l'incendie

L'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie a tenu son assemblée de délégués à Saint-Gall, sous la présidence de M. Colomb, architecte (Neuchâtel), président de la Direction. Le capital assuré se montait à fin 1926 à 22,1 milliards et les réserves étaient de 129,4 millions. Les indemnités payées en 1926 ont été de 9,6 millions et les subventions pour l'amélioration des moyens de lutte contre le feu se sont élevées à 4,5 millions de francs. Le rapport annuel constate que des progrès réjouissants ont été réalisés dans le domaine de l'assurance contre les dommages causés par les éléments. La Direction étudiera en collaboration avec la Société des sapeurs-pompiers une proposition de M. Renold (Aarau) concernant l'assurance des citoyens qui sont sollicités par des pompiers de coopérer aux travaux de sauvetage en cas de sinistre. MM. Colomb, architecte à Neuchâtel, A. Henny-Kunz, fabricant à Aarau, et Ott, chancelier cantonal à Glaris, dont le mandat arrivait à expiration, ont été confirmés membres de la Direction. Soleure a été désigné comme lieu de l'assemblée de 1928.



PENSIONNAT DU SACRE-CŒUR

(Tullerle) - ST-MAURICE

Ecole ménagère - Cours commerciaux
Cours classiques.

Rentrée 21 septembre

Banque Tissières fils & Cie

Martigny

Nous payons actuellement :

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5** %

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4** ¹/₄ %

Comptes-courants à vue **3** ¹/₂ %

Comptes-courants **3** ³/₄ - **4** ³/₄ %
(BLOQUÉS ou à PRÉAVIS, selon durée et montants.)

CHANGES

et toutes Opérations de Banque

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

Instruments de musique

Pianos - Harmoniums, vente, échange, location, accordages et réparations. Gramophones et disques. Violons, mandolines, Guitares, banjos, accordéons, tambours, flûtes et clarinettes.

H. HALLENBARTER - SION



Notre système de bons

fait son chemin ; Pourquoi ?

Parce que nous employons la plus grande partie de notre budget de publicité pour l'achat des objets utiles, dont nous faisons cadeau à notre clientèle, au lieu de dépenser ces sommes pour la propagande.

Savonnerie Schuler

KREUZLINGEN



Bonne exécution, Bon goût,

Prix raisonnables,

Voilà le principal de la Maison

JOS. ITEN, Fabrique de Meubles, SION

"UN BERGER" APÉRITIF ANISÉ

Se consomme très frais

Ondulation permanente

garantie 6 mois

aux prix inconnus à ce jour :

18 fr. pr les Dames 12 fr. pr les Messieurs

Plusieurs années de pratique à Paris comme coiffeur pour dames.

Prendre rendez-vous d'avance. Tél. 151

Kellerer, Coiffeur, Sierre



Tout ce qui concerne l'aménagement s'achète de préférence à la FABRIQUE DE MEUBLES Widmann frères SION

Catalogues et devis gratuits s'il demande

IMPRIMERIE RHODANIQUE
Timbrés caoutchouc en tous genres

BANQUE de BRIGUE BRIGUE

Capital-Actions fr. 1.000.000
Réserve fr. 183.095.—

Compte de chèques post. : No 253, Bureau de Sion

La Banque se charge de toutes opérations de Banque et de Change aux meilleures conditions :

PRÊTS SUR BILLETS

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

OUVERTURES DE CRÉDITS

en comptes-courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements

ACHAT ET VENTE DE TITRES

Taux actuels des dépôts :

En comptes-courants de	3 à 3 1/2 %
En comptes de dépôts suivant durée de	3 1/2 à 5 %
Sur carnets d'épargne, avec autorisation de l'Etat et garantie spéciale	4 1/4 %
Contre obligations à	5 %

Location de Cassettes dans la chambre forte

FEMMES QUI SOUFFREZ LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, aux idées noires, doit craindre la Métrite.



Exiger ce portrait

Pour faire disparaître la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infallible à la condition qu'il soit employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY fait merveille contre la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales, ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et supprimer : Tumeurs, Fibromes, Mauvaises suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Falaises, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENITINE des DAMES. La boîte, 2 francs.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY préparé à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les pharmacies, le flacon fr. 2.50. Dépôt général pour la Suisse : André Innod, pharmacien, 21, Quai des Bergues, à Genève.

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. DUMONTIER en rouge.

Collège catholique

PRES ST-MICHEL (ZOUG)

Cours préparatoire pour Français et Italiens. — Ecole secondaire. — Progymnase. — Cours commercial. — Ecole normale. — Internat pour élèves de l'Ecole Cantonale. — Situation magnifique et salubre. — Reentrée : 3 et 4 octobre. Programme et renseignements sans frais. LA DIRECTION.

CIRALO

supprime le récurage et embellit l'appartement

LABORATOIRE EREA, MONTREUX

Fromages

colis de 5 et 15 kg. ; la Gruyère, à 2.75 le kg. 2me qualité Gruyère, à 2.50 le kg.

La Tilsit, tout gras, 2.70 le kg., 2me qualité, 2.45 le kg. Bons fromages à tranches 1.60 et 2.—

Bons fromages à râper 1.30 et 1.80.

Se recommande : A. Koch, fromages, Brigue.

Achetez la mach. «Helvétia»

Soulo marque suisse !



Petits paiements mensuels (Seulement fr. 20.— par mois)

Demandez nouveaux prix réduits avec catalogue gratuit No 41.

Fabrique suisse machine à coudre S. A. Lucerne

Un mobilier fr. 490.—

(à l'état de neuf)

en noyer massif

1 grand beau lit 2 places, 1 sommier, 1 matelas, 1 coin (littérature neuve, couil damassé) 1 table de nuit assortie, 1 lavabo marbre, 1 glace, 1 commode noyer ou une armoire 2 portes, 1 table de milieu, pieds tournés, 2 chaises, 1 joli divan avec tapis de table assorti, 1 table de cuisine, 2 tabourets. (On détaille). On peut visiter le dimanche. F. Evard, rue des Deux-Marchés 5, (près Riponne) Lausanne. Tél. 28.96.

Brisure de thé 250

extra 1/2 livre

Expéditions p. poste

EPICERIE V. PONNAZ

Riponne 1 - Lausanne

Poudres à crèmes

MARQUE LA SALAMANDRE

permettent la préparation rapide de crèmes délicieuses et toujours réussies.

2 sortes : à la vanille au chocolat

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

Grand choix

d'Argenterie

Cafetières Théières Sucriers, etc.

Services de table complets

Bijouterie H. MORET Martigny

Régulateurs Modernes Supérieurs ornements d'intérieur

4 ans de garantie | 7 mois de crédit

Cabinet chêne ou noyer, verres à biseaux, haut. 80 cm. cadran et pendule argentés et dorés.

N° 311 Sonnerie cathédrale. heure et 1/2 heure. comptant fr. 90.—, acompte fr. 20.— à terme — 97.— par mois — 10.—

N° 310 Sonnerie idéale 3 tons cathédrale comptant fr. 117.—, acompte fr. 26.— à terme — 126.— par mois — 14.—

N° 313 sonnant les 4/4, carillon Westminster, 5 tons cathédrale comptant fr. 170.—, acompte fr. 35.— à terme — 185.— par mois — 20.—

Au comptant 10 %

Ces régulateurs sont d'une fabrication très soignée. Ils sont exactement comme le dessin ci-contre.

Gratuit de vous être adressés nos catalogues, brochures, et demandes de nos catalogues 33 qui contiennent les dernières nouveautés en horlogerie. L'article qui vous intéresse.

FABRIQUE MUSETTE CHAUX DE FONDS

Automobilistes...

vous réduirez vos frais généraux

vous réaliserez une économie en achetant ou en faisant recoudre vos Pneumatiques par la

RÉNOV S. A., Ardon (Valais)

qui vous fournit dans le minimum de temps, un travail soigné et garanti

Stocks Firestone, Goodrich, etc. Accessoires.

TACHES DE POMMES

s'enlèvent sans peine grâce au „Persil“ de toutes espèces de linge.

Henkel & Cie. S. A., Bâle.

Pendant la chaude saison on a toujours soif !

Les boissons telles que : Café, Thé, Sirop, Limonade, sucrées avec

la Saccharine „Hermès“

apaisent la soif et sont rafraichissantes. Notre produit sucre très agréablement, ne laisse pas de mauvais goût et n'est pas nuisible. La petite boîte d'env. 100 comprimés 25 ct. en vente partout. Moins cher que le sucre.

Salsepareille Model

salutaire et de goût délicieux

purifie le sang

Véritablement seulement en bouteilles de 5 et 9 fr., dans les pharmacies.

Franco par la Pharmacie Centrale, Madlener-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, Genève.

La bonne chaussure à bon marché

Souliers de travail, bien ferrés, double semelle. 40/47 14.80

Soul. milit., peau cirée, sans couture haute tige 40/47 17.80

Souliers militaires, ordonnance, quart, empeigne bon ferrage..... 40/47 21.80

Souliers milit. pr garçons, sans cout., bien ferrée 38/39 14.90

Botines Derby Box, talon mi-haut, pour dames 38/42 15.50

Botines Derby, peau cirée, pour dames..... 38/42 13.50

Botines Derby Box noir, pr messieurs, p dimanche 40/43 15.50

Botines pour fillettes et garçonnets, peau cirée 27/29 7.90

bonne qualité, sans clous..... 30/35 8.90

Expéditions franco à partir de fr. 10.—

Demandez notre catalogue illustré gratis

Echange libre

Expédition de chaussures J. KURTH, Genève

Vieux fromage gras à bon marché

colis de 15 kg. fr. 2.60 par kg. Qualité inférieure à partir de 5 kg. fr. 2.80. Se recommande, Jos. WOLF, Coire fromages, Téléphone 6.36

La Boucherie

Les Es-Borral, à Monthey

expédie contre rembours. Beau bouilli à fr. 2.— le kg. Cervelas, la douzaine à fr. 3.—. Saucissons pur porc à fr. 5.— le kg. Saucissons de ménage extra à fr. 3.50 le kg.

Poudres à lever „DAWA“

ne coûte que quelques centimes. Pourtant c'est d'elle que dépend la réussite ou la non-réussite de bien des francs de pâtisserie. La poudre à lever Dawa, soumise au contrôle constant de nos laboratoires, mérite votre confiance.

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

Sirop de framboises Wander

De toutes les boissons d'été, c'est la plus riche en arôme.

Sirop fait de pur jus de framboises des montagnes, que nous pressons nous-mêmes, et de sucre. Boisson saine et désaltérante. Préparation simple chez soi comme en excursions. Facile à emporter grâce à sa concentration élevée. De même : sirop de mûres Wander, sirop de groseilles Wander etc.

Dr. A. WANDER S.A. BERNE

Depuis 100 ans

nul n'ignore que la Chicorée DV pure est le meilleur complément du café. Nos arrière-grands-mères déjà l'employaient pour préparer leur café. La Chicorée DV pure donne un café savoureux et aromatique.

PROPRIÉTAIRES ENCAVEURS

Augmentez de 2 à 3% le rendement de vos pressoirs à vis, en installant à peu de frais le foullement à billes spécial „HERCULE“ renforcé spécialement pour résister aux plus fortes pressions. Fonctionnement parfait garanti. Prix : Fr. 160.— à Fr. 240.— selon dimensions des vis.

Passer commande de suite avec indication du diamètre exact des vis à

MM. Emile STOLL & Co

Roulements Hercule à Cortaillod (Neuchâtel)

1 FEUILLETON DU NOUVELLISTE

SŒUR MARGUERITE

Jeune, noble, riche et jolie, pourquoi suis-je entrée au Couvent?...

par JEAN de LA ROCHE

A Vivianne, amie d'enfance, baronne de la Barentinière, je dédie ces pages, pour qu'elles lui soient remises et qu'elle les lise après ma mort.

I. Evocations.

Bien des fois, ma chère Vivianne, tu as dû te demander pourquoi nos rapports amicaux avaient si brusquement cessé?... Pourquoi, à tes si douces et si charmantes lettres, je ne répondais plus?...

Jusqu'à ce jour, tu as ignoré les graves

Au lecteur. — Prière de ne pas perdre de vue que cette confession a été faite par une Religieuse et léguée par elle, ainsi qu'il est dit ci-dessus, à une amie d'enfance, pour qu'elle lui soit remise après sa mort. Ce qui représente une vingtaine d'années environ, depuis les événements que raconte Sœur Marguerite. D'où il suit que certains détails de sa vie de jeune fille diffèrent quelque

raisons qui m'ont poussée vers le cloître. Quand tu les sauras, tu t'expliqueras facilement mon long silence, surtout quand je t'aurais dit que ce silence m'était imposé par mes supérieures. Il fallait bien obéir, n'est-ce pas ? J'ai compris, depuis, la sagesse et la prudence de cette mesure qui, de prime abord, m'avait paru cruelle. On ne se détache pas du monde, du soir au lendemain. Même après des années et des années de profession religieuse, les souvenirs à certaines heures affluent. C'était pour fortifier ma volonté, ménager ma faiblesse, que notre bonne Mère me privait du doux plaisir de correspondre avec toi. J'obéis. Mais cette privation me causa une bien grande souffrance ! Nous nous aimions tant, Vivianne ! Nous avions en commun tant de souvenirs si doux !... Quand nous sommes-nous connues ? Toujours, ce me semble. Je ne me rappelle pas, même dans les jours lointains de ma petite enfance, avoir eu un plaisir que tu n'aies point partagé... Nos hôtels étaient voisins ; nos mères se fréquentaient, de longue date. Quoi d'étonnant que nous nous soyons aimées, de bonne heure, comme deux sœurs ?

peu de ce qui pourrait advenir à des jeunes filles d'à présent. S'il en était autrement, la mentalité de l'époque paraîtrait fautive. On ne devance pas son époque !... Une jeune fille du commencement de ce siècle ne pouvait, en effet, vraisemblablement, penser et parler, comme penserait et parlerait, dans les mêmes circonstances, une jeune fille d'aujourd'hui. (Note de l'auteur.)

Te souviens-tu du jour où, malgré nos larmes, on nous conduisit au pensionnat ? Comme tout nous semblait noir et triste ! Les grands cloîtres sombres nous faisaient peur, les Religieuses et leurs longs voiles noirs nous impressionnaient ; et nous pleurâmes bien fort, le soir, dans les petits lits de fer du dortoir blanc, nous croyant perdues et abandonnées de tous, puisque nous allions nous endormir, pour la première fois, sans les caresses de nos mères !

Puis, cette impression disparut, rapide. Bien vite, nous nous sommes acclimatées à cette atmosphère sereine et tranquille. Comme nous l'avons aimé, notre beau couvent, Vivianne, te souviens-tu ?... Les jeux bruyants dans les cours ombreuses, les causeries intimes dans le parc, les cauchemars des compositions et des examens, jusqu'aux bons tours d'espiègles que nous jouions à cette excellente Sœur Sophie qui, malgré ses grands airs terribles, ne pouvait, tout en nous grondant, s'empêcher de sourire ! Les jours de parloir étaient bien doux aussi !... Nos mères nous appartaient, malgré l'austère règlement, toutes sortes d'excellentes friandises, que nous allions dévorer en cachette, dans le petit bois de platanes, avec une si terrible peur d'être surprises !...

Comme nous nous aimions, et pourtant comme nous étions dissemblables... Pleuse, grave et réfléchi, tu étais déjà, ma Vivianne, même dans les petites classes, une image vivante de la Règle ; et ce n'était pas sans raison que l'on t'avait baptisée : « Madame Sagesse » ! J'étais turbulente, dis-

pée ; j'aimais le plaisir et le « farniente ». Tu semblais froide et très peu liante, de prime abord ; ton esprit pratique s'accommodait fort des plus subtils problèmes de mathématiques. J'abhorrais les chiffres et me délectais, tout au contraire, avec la poésie et l'Histoire ; j'étais ardente et enthousiaste, « une vraie poudrière », comme disait notre bon aumônier, dans sa langue pittoresque.

Jours heureux !... Jour trop tôt envolés, où, dans une innocente candeur, nous nous laissions vivre, entourées d'une atmosphère de tendresse confiante et dévouée. Nous ne pensions à rien ; nous ne souhaitions rien. D'ailleurs, en avions-nous le temps ?

Te souviens-tu de nos longues promenades, à travers le parc, le jeudi et le dimanche ? Comme les grands arbres nous semblaient solennels ! Nous avions peur de nous perdre en forêt et, quand derrière une touffe de genêts bruissait une couleuvre, nous reculions effarées, comme si nous avions craint de voir surgir un monstre ! Revenues de notre frayeur, nous cherchions un coin bien ombragé, un peu à l'écart de nos compagnes, afin de pouvoir causer plus intimement. Les fleurs des champs faisaient notre bonheur. Oh ! les beaux bouquets que nous portions à la chapelle ! Plusieurs jours durant, nous gardions comme un trésor, dans nos « Histoire romaines », tout contre le buste de Scipion ou le profil aminci d'Annibal, une branche embaumée de chèvrefeuille ou bien quelque fleurlette, cueillie le long d'une allée déserte.

Puis, parmi les pâlissres du couvent, le plus

doux, le plus pur de tous — (tu me comprends bien à demi-mot, Vivianne ?) — ce sentiment si tendre et si fort, qui s'était fait jour dans nos cœurs ! Qui ne les connaît ces naïfs attachements de pensionnaires, pour une Maîtresse qui semble bonne et douce entre toutes ? Nous aimions la même Religieuse, cette excellente Mère Angélique, dont la distinction rare, le charme exquis, la bonté attrayante, nous avaient si facilement conquises.

Tu avais pour elle une tendresse profonde, mais tranquille. Je lui avais donné toute l'exubérante passion de mon cœur ardent. Tu l'aimais, de la bonne façon pourtant, Vivianne. Tu étais sage et travailleuse pour lui plaire ; et elle te récompensait trop bien par ce bon sourire grave qui me rendait si terriblement jalouse ! (A suivre.)

Travail intense - nourriture intense.

La vie moderne demande une plus grande tension des forces. Rendons notre organisme apte à répondre à cette exigence en prenant une tasse d'OVOMALTINE au petit déjeuner.

Dr. A. WANDER S.A. BERNE